

LES INDUSTRIES CHIMIQUES ALGÉRIENNES (1920)

L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE
Industries chimiques
par E. R.
(*Le Sémaphore algérien*, 23 juillet 1920)

Dans les industries chimiques, la classification du ministère du Travail met toutes les industries qui transforment les matières premières ou les bois et les plantes par procédés chimiques. Les principales qui sont pratiquées en Algérie sont les suivantes :

Fabriques d'engrais organiques : 4 usines ou ateliers, 70 personnes 10.000 tonnes par an.

Savonneries : 3 usines ou ateliers, 40 personnes., 10 à 15.000 quintaux par an.

Distillerie de goudron [Thomaron & Cie, Hussein-Dey] : 1 usine ou atelier, 30 personnes.

Carbonisation des bois : 2 usines ou ateliers, 15 personnes.

Distillerie de résine et d'essence, tarteries : 2 usines ou ateliers, 20 personnes.

Fabriques d'allumettes : 2 usines ou ateliers, 850 personnes, 75 millions d'allumettes.

Fabriques de briquettes : 4 usines ou ateliers, 125 personnes, 250 à 300 tonnes par jour.

Fabrique de soufre : 1 usine ou atelier [Union Sulphur Cy (USA)], 75 personnes, 70 à 80.000 quintaux par an.

Fabrique de superphosphates : 3 usines ou ateliers, 290 personnes, 80.000 tonnes par an.

Fabrique de sulfate de cuivre : 1 usine ou atelier, 21 personnes, 90 à 1100 quintaux.

Fabrique de cristaux : 1 usine ou atelier, 14 personnes, 15.000 quintaux par an.

Les industries chimiques sont bien moins importantes que celles de l'alimentation puisqu'elles ne représentent que 27 établissements occupant 1.492 personnes.

Les deux fabriques d'allumettes sises l'une à Alger et l'autre à Bône et exploitées par la même société [Caussemille] sont les deux usines les plus importantes de cette catégorie. L'exportation, dont le plus gros chiffre va au Maroc, atteint 2.623 quintaux. Elle ne compense pas l'importation des allumettes de l'étranger qui atteint 3.348 quintaux.

La savonnerie est tributaire de la culture de l'olivier et de l'industrie oléicole. Elle est représentée par trois usines qui donnent 115 à 20.000 quintaux par an. Elle est bien inférieure à la savonnerie tunisienne qui donne une exportation double.

La distillerie a donné quelques mécomptes aux Algériens. La distillation notamment des essences de géraniums et de roses n'a pas donné les beaux résultats qu'on en attendait et les terres plantées en géraniums et en roses ont été replantées en vignobles plus rémunérateurs. Mais la distillation des bois paraît plus encourageante.

La distillation des bois en vases clos est née depuis la guerre par suite de la demande du ministère de la Guerre, d'acétone pour la fabrication des explosifs. Les deux usines récemment créées sont de proportions modestes mais les résultats obtenus sont satisfaisants et la distillation du chêne-zéen est productive en acétate. La question s'élargit énormément si l'on peut utiliser le pin d'Alep. Cet arbre, dont il y a plus de 29

à 30 millions en Algérie susceptibles d'être gemmés régulièrement, peut apporter à la colonie une source de revenus extraordinaires, le jour où l'ignorance des acheteurs et l'exagération des tarifs de chemin de fer auront supprimé les causes principales de son exploitation. Chaque arbre peut fournir annuellement un litre et demi de résine valant 30 centimes. En outre, le pin d'Alep peut remplacer sur le marché algérien les bois venant de Norvège ou d'Autriche et presque exclusivement employés jusqu'à présent pour la construction, le caissage, la menuiserie, la charpente, etc.

Enfin, il pourra donner d'importants résultats dans la distillation en vases clos qui lui fera rendre la totalité de ses goudrons et résines sans déchets.

Une concession de gemmage portant sur près d'un million d'hectares avait été accordée dans les forêts de la région de Magenta, Slissent et Daya. Une mauvaise administration a seule empêché la société de réussir aussi complètement qu'elle espérait. Mais l'affaire doit être reprise avec plus de succès après la guerre.

Il y a trois usines d'agglomérés de houille situées à Oran, Alger et Bône occupant 125 ouvriers, donnant 90.000 à 100.000 tonnes par an.

Mais comme la quantité de briquettes importées annuellement est supérieure à 250.000 tonnes par an, l'Algérie réaliserait en fabriquant la totalité chez elle, une économie de couverture de deux millions de francs. Aussi une nouvelle usine est en exécution à Philippeville.

La guerre a donné une grande extension aux trois usines de fabrication de superphosphates, d'acide sulfurique [de la Société algérienne d'engrais et de produits chimiques*] qui ont donné 15.000 quintaux d'acide sulfurique concentré à la Défense Nationale. Non seulement elles donnent à la Colonie tout le superphosphate dont elle a besoin puisqu'elles en produisent 86.000 tonnes pour des besoins qui n'excèdent pas 56.000 tonnes, mais eu outre elles pourront désormais alimenter en acide sulfurique les diverses entreprises algériennes à des prix avantageux, et faciliter l'ensemble du mouvement industriel, car presque toutes les industries de transformation par les produits chimiques sont tributaires de ces trois acides qu'il y a intérêt à obtenir à bas prix : acide sulfurique, acide chlorhydrique, acide nitrique.

Trois usines se sont ainsi développées pour fabriquer des engrais organiques avec le sang et les déchets divers d'animaux abattus. Leur production est de 8 à 10.000 tonnes par an. On parle du projet de transformation industrielle en poudrette des gadoues de la ville d'Alger et des communes environnantes, ce qui serait une entreprise intéressante au double point de vue agricole et hygiénique.

Nous devons enfin, pour terminer cet examen des industries chimiques, une mention toute spéciale à l'industrie créée pour mettre en valeur les sous-produits de la vigne. Les lies de vin et les basses de vendanges contiennent, en effet, une notable quantité d'alcool d'une part et une quantité appréciable de tartrate de chaux et de crème de tartre d'autre part. Cette proportion est à peu près la suivante :

Lie de vin (quintal) 100 kg : alcool 3 à 5 litres ; bitartrate de potasse, 20 kg ; tartrate de chaux, 10 kg.

Marc de vendange (quintal) : alcool, 3 à 5 litres ; bitartrate de potasse, 1 kg ; tartrate de chaux, 1 kg.

La Colonie donne environ annuellement 800.000 quintaux de marcs et 100.555 quintaux de lies humides, 50.000 quintaux de lies sèches.

C'est donc une totalité de 40 à 45.000 hectolitres d'alcool et de 46.000 quintaux de sels de tartre que l'Algérie pourrait récupérer chaque année et qui est le plus souvent complètement perdu. Deux usines, l'une à Oran et l'autre à Boufarik, se sont installées pour la fabrication de la crème de tartre raffinée et du tartrate de chaux avec les lies de vin de leur région respective. Ces deux usines, dont le développement est certain, sont le point de départ de la fabrication future de l'alcool et de l'acide tartrique extraits des sous-produits de la vigne. Cette industrie peut donner de l'or à l'Algérie.
